

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 30 juillet 1976

N° ECS-913

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 120 du 8 juin 1976 concernant l'utilisation par les États-Unis du Polygone de recherche Churchill aux fins de lancement de fusées-sondes et d'autres activités scientifiques de caractère pacifique.

Je suis heureux de vous faire savoir que le Gouvernement du Canada approuve les propositions énoncées dans votre Note et accepte que votre Note, ainsi que la présente réponse dont les versions anglaise et française font également foi, constituent entre nos deux Gouvernements, un Accord qui entrera en vigueur aujourd'hui à compter le 1^{er} juillet 1976 et qui restera en vigueur jusqu'au 30 juin 1979, à moins que l'un ou l'autre des deux Gouvernements n'y mette fin par préavis écrit de trois mois donné à l'autre ou qu'il soit prorogé pour des périodes supplémentaires par voie d'accord mutuel entre nos deux Gouvernements.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures

ALLAN J. MACEACHEN

Son Excellence M. Thomas O. Enders,
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,
Ottawa.